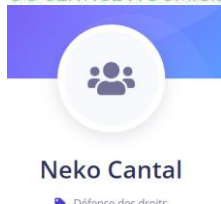
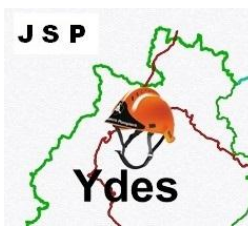




Bulletin Municipal

70°
51



Bravo à toutes les associations qui animent et rythment la vie du pays de Vebret et des alentours !



Et **MERCI** aussi à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible.



Bénévoles du nouveau club ASVA

Juillet 2022

Mairie : 5 place de la Forge - 15240 VEBRET. Tél : 04 71 40 20 86 – Fax : 09 70 32 28 79

mairie@vebret.fr - <http://www.vebret.fr>



Le mot du Maire

L'Association Sportive de Vebret fêterait cette année le quarantième anniversaire de sa création. Nombreux sont ceux qui venaient les dimanches après midi suivre les matchs qui se déroulaient sur le stade Jacky Picard.

Comme un symbole pour célébrer cet anniversaire, quelques uns d'entre nous ont fait jouer l'esprit de clocher pour relancer ce club qui faisait la fierté des Vebretois. Il portait haut les couleurs de Vebret et de son dynamisme.

Ce nouveau club porte le nom de Vebret mais aussi d'Antignac pour rétablir une vérité passée et à venir. Notre club de football, c'est aussi celui de notre territoire. Les dirigeants comme les joueurs sont de Vebret, d'Antignac, d'Ydes et d'ailleurs. Il y a des anciens qui ont fait le choix de rechausser les crampons pour aider mais aussi des jeunes qui s'identifient à leurs villages.

La commune a choisi d'accompagner cette renaissance en soutenant l'Association Sportive Vebret Antignac matériellement, financièrement et humainement.

Cet appui, nous le réalisons pour l'ensemble des associations de Vebret dans le but de faire vivre notre commune.

C'est pourquoi le conseil municipal, le club des bruyères, l'association des parents d'élèves, l'association communale de chasse, le comité des fêtes et l'ASVA ont choisi de reconduire les vendredis d'été.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal, le programme des festivités avec notamment le retour de notre fête de village les 6 et 7 août.

A la mi août, l'ASVA commencera ses matchs et les couleurs orange et noire réapparaîtront sur notre stade. A cette occasion, la commune invitera tous les habitants de Vebret et d'Antignac à venir soutenir leurs équipes autour d'un apéritif.

Le dynamisme d'une commune se mesure à l'activité de ses associations, aux investissements qui peuvent être réalisés, aux projets qui fleurissent, à l'image qu'elle peut offrir.

L'image de Vebret est donc celle-ci, dynamique, accueillante et tournée vers l'avenir.

Ce nouveau bulletin municipal est donc l'occasion pour moi et l'ensemble du conseil municipal de mettre en avant nos associations et les personnes qui œuvrent bénévolement au dynamisme de Vebret.

Je vous souhaite un bel été et de belles festivités.

Bien à vous

Fabrice Meunier, maire

Publication municipale - Documentation et articles : Commission Communication, Information et Promotion, Mairie de Vebret et responsables des associations. *Mise en page* : Denis Letemplier

Le bulletin municipal est édité sur papier par nos soins. Une version numérique est sur le site de la mairie à l'adresse suivante : <http://www.vebret.fr/vie-municipale/bulletin-municipal/>

Renseignements utiles :

Mairie : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de **9 h à 12 h** et de **14 h à 17 h**, le mercredi **de 9 h à 12 h**.
Agence postale : Lundi, mardi, jeudi : de **9 h à 13 h** et de **14 h à 17 h 30**, le mercredi **de 9 h à 12 h 30**. Vendredi : de **14 h à 17 h**,

Tél. : 04 71 40 20 86. Fax : 09 70 32 28 79

Permanence de M. le Maire : tous les vendredis et sur rendez-vous.

Bibliothèque à la mairie : dépôt de livres de la bibliothèque Centrale de Prêts du Cantal (et aussi en libre accès, l'**Ivre Boîte** sur la Place de la Forge).

Zone de WIFI gratuite : Place de La Forge et salle polyvalente.

- Relais petite Enfance : Tél. : 04.71.40.65.21
- Maison des Services Publics de Sumène Artense : Tél. : 04.71.40.87.31
- Portage des repas : Communauté de Communes Sumène Artense Tél. : 04.71.40.62.66
- Assistante sociale pour les personnes de plus de 60 ans : CLIC Tél. : 04.71.78.25.10
- École au bourg : Tél. : 04 71 40 23 77.
- Communauté de Communes Sumène-Artense à Saignes : Tél. : 04 71 40 62 66.
- Service des Eaux et Assainissement (SIDRE du Font-Marilhou) : Tél. : 04 71 40 81 20
- Urgence dépannage Enedis (ex E.R.D.F.) : Tél. : 09 72 67 50 15. (Appel non surtaxé)
- Collecte des ordures ménagères : **lundi matin** : villages de Verchalles, Verchalles Soutro, Cheyssac, Les Essards, Le Bouchet, La Besseyre, Lachamp, Gare de Vebret.
mercredi matin : bourg et villages de Sumenat, Courtilles, Serre, Robertie, Salvinie, Vergne Petite, Pourcheret, Champassis, Les Champs Grands, Couchal, Montpigot, Lempradets, Valette.
- Collecte des encombrants : à la demande (110 euros par tonne) ou gratuit par les particuliers.
- Déchetterie : Zone D'activités Du Ruisseau Perdu (Route de Madic) 19110 BORT-LES-ORGUES
 - HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE :
 Lundi, Mardi, Mercredi, Samedi 9h-12h et 14h-18h. Fermée le Jeudi
 Si besoin, numéro joignable : Communauté de Communes Ussel 05.55.95.35.38

Sommaire

2	<i>Mot du Maire</i>	15	<i>Synthèse budget 2022</i>	30	<i>EFSA / Racing Club Ydes</i>
3	<i>Renseignements utiles</i>	16	<i>Les conseils municipaux</i>	31	<i>Neko Cantal</i>
4	<i>Les plantes toxiques</i>	23	<i>Pass' Cantal</i>	32	<i>GVA Saignes Champs</i>
7	<i>Démographie</i>	24	<i>La vie à l'école</i>	33	<i>JSP Ydes</i>
8	<i>Résultats des élections</i>	25	<i>Comité Animation & loisirs</i>	34	<i>ADMR</i>
9	<i>Commission C.I.P.</i>	25	<i>Don du sang</i>	35	<i>Système assainissement</i>
10	<i>C. embellissement</i>	26	<i>Amicale des Parents d'élèves</i>	36	<i>Nos volcans d'Auvergne</i>
11	<i>C. voiries & bâtiments</i>	27	<i>ASVA</i>	39	<i>Les grands oiseaux</i>
13	<i>C. loisirs Animations</i>	28	<i>Club de Bruyères /ACCA</i>	41	<i>Piste verte /Jeux</i>
14	<i>Dates marchés & infos</i>	29	<i>Nos enfants envolés Cantal</i>	43	<i>Balade des 3 communes</i>

L'article d'Éliane

Les plantes toxiques ou dangereuses pour l'homme




La gamme des plantes toxiques d'intérieur est moins importante que celle des plantes d'extérieur, certains végétaux présentent néanmoins un danger sérieux pour les enfants et les animaux domestiques.

Qu'est ce qu'une plante toxique ou dangereuse ?

Une plante toxique ou vénéneuse est une espèce végétale qui contient des substances dangereuses en cas d'ingestion ou de contact, pour l'homme et/ ou les animaux.

Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas attendre et d'aller le plus rapidement possible aux urgences.

Où les trouvent-on ? Toutes ces plantes les plus communes se trouvent dans les jardinerie et dans nos maisons. Vous devez les mettre en hauteur ou en lieu sûr afin d'éviter des accidents graves, surtout chez les jeunes enfants et les animaux de compagnie.

Nom vernaculaire et famille	Quels sont les différents organes toxiques ?	Quels sont les principaux symptômes ?	Quel public est concerné ?
	Aloe Vera Feuilles et tige Éruption cutanée et inflammation des reins chez les enfants Les petits enfants		Amaryllis Les fleurs Plante très toxique, diarrhée, nausées, vomissements, convulsions, troubles du rythme cardiaque L'homme
	Anthurium Les feuilles et la sève sont très irritantes Enfants et animaux de compagnie		Arbre de Jade crassula argentea crassulacées Diarrhées, vomissements Chiens, chats
	Asparagus plumosus (fougère) baies Diarrhées, vomissements, si les baies sont consommées ; animaux		Bégonia Plante ou tubercule Toxique, à manipuler avec précaution L'homme et les animaux domestiques

	<p>Bougainvillier <i>Dermatites</i> feuilles Peu toxique, plante piquante et coupante L'homme et animaux (chat)</p>		<p>Caladium ou oreille d'éléphant <u>Sensation de brûlures dans la gorge, étouffement</u> Petits enfants et animaux domestiques, chiens et chats</p>
	<p>Calla ou arum de couleur feuilles <u>Irritation de la peau et des muqueuses</u> Animaux (chats)</p>		<p>Chlorophytum Peu toxique <u>Peut provoquer des troubles digestifs</u> Animaux domestiques, chiens et chats</p>
	<p>Clivia ou Lis de Saint Joseph Toutes les parties et la sève sont toxiques <u>Ils sont dangereux lorsqu'ils sont consommés</u> Jeunes enfants et animaux domestiques</p>		<p>Croton Euphorbiacées La sève est particulièrement toxique Animaux domestiques ; les chiens</p>
	<p>Cyclamen Feuilles <u>Ils sont dangereux lorsqu'ils sont consommés</u> Jeunes enfants, animaux domestiques</p>		<p>Difffenbachia ou plante des muets Aracées Toute la plante. Consommer ou mâchonner des feuilles peut provoquer des symptômes gênants Irritations de la bouche et de la gorge. gonflements. Jeunes enfants et animaux domestiques. <u>Elle est à manipuler avec précaution, porter des gants.</u></p>
	<p>Ficus Sève nommée latex <u>Intoxications grave,</u> insuffisance rénale aiguë Animaux domestiques : les chats, les chiens</p>		<p>Gloriosa superba ou Lis de Malabar Famille des colchiques <u>Intoxications très grave</u> L'homme</p>

	<p>Philodendron Feuilles et la tige Irritation cutanée. Sensation de brûlures dans la gorge L'homme</p>		<p>Poinsettia ou Etoile de Noël Sève nommée latex blanc Sève très irritante pour la peau Nausées, vomissements, etc.</p>
	<p>Pommier d'amour Solanacées Fruits verts Diarrhées, vomissements, Enfants, animaux</p>		<p>Lierre du diable ou pothos Feuilles Vomissements, gonflements Enfants et animaux de compagnie</p>
	<p>Lys de la paix ou fleur de lune spathiphyllum Aracées Feuilles et fleurs toxiques Ils sont dangereux quand ils sont consommés L'homme, les enfants et les animaux de compagnie</p>		<p>Palmier sagoutier ou cycas revoluta Plante épineuse hautement toxique ingérée Vomissements, diarrhée Enfants et animaux de compagnie</p>
	<p>Sansevière ou langue de belle mère Toutes les parties L'homme, les animaux de compagnie, surtout les chats.</p>		<p>Schefflera Araliacées Les feuilles Troubles digestifs Animaux, le chien et le lapin</p>
	<p>Yucca Les feuilles et tiges Plante mortelle pour les chats, hypothermie, paralysie, coma Animaux domestiques, chiens et chats.</p>	<p>Bibliographie : Wikipédia Plantes indigènes par Kathleen Carter Selection.ca Reader Digest Santé + Si vous constatez des erreurs, n'hésitez pas à me les faire connaître afin que je puisse les corriger.</p>	

Les conseils pour éviter les erreurs et l'intoxication :

- 1) Vous devez porter des gants, quand vous vous en occupez.
- 2) Si vous touchez une plante ou froissez les feuilles, l'odeur est un bon indice, ne mettez jamais les mains à votre bouche et lavez vous les mains en rentrant.

3) Conservez les étiquettes des variétés achetées pour aider les professionnels de santé à identifier le nom en cas d'ingestion.

Que faire si un enfant touche ou ingère accidentellement une plante toxique ?

1) En cas d'ingestion d'une plante toxique, vous devez retirer les morceaux de la plante de la bouche de l'enfant. **Contrairement aux idées reçues, Il est déconseillé de faire vomir l'enfant.**

Rincez la bouche et repérez les signes irritation ou de gonflement de la bouche.

2) Si l'enfant touche une plante toxique, retirez les vêtements et lavez la peau avec de l'eau tiède pendant au moins 15 mn. Appelez le centre antipoison pour savoir ce qu'il faut appliquer sur la peau de l'enfant.

Centre anti-poison de Lyon (pour la région Rhône-Alpes-Auvergne) : 0472116911

NB : Tous les membres de la famille des Lis sont toxiques.

Eliane Ponty

DÉMOGRAPHIE

Décès :

- Monsieur Pierre, Jean MALBEC, à Serres le 26 janvier 2022
- Madame Annie BERNARD, à Sumenat le 31 janvier 2022
- Madame Paulette ROCHE, le bourg le 23 février 2022
- Monsieur Jean, Baptiste REYNIER, Les Essarts le 12 avril 2022
- Monsieur Alain LIEUCHY, 8 rue des Bournioux le 20 avril 2022
- Madame Chantal ROGGE, 17 Les Lempradets le 31 mai 2022

Naissances :

- Constance PORTAL, le 26 février 2022 de Julien PORTAL et Julie CHEYMOL demeurant 4 route des Granges
- Théo JUILLARD, le 1 avril 2022 de Quentin JUILLARD et Charlotte GAVA demeurant 2 Rochemont
- Louise MARTIN, le 15 avril 2022 de Clément MARTIN et Sophie GUILBAUD demeurant 10 Prunet Bas
- Charles BESSON, le 27 mai 2022 de Guillaume BESSON et Manon MINASSIAN demeurant 4 Pourcheret
- Malo DESMARIE DEFER, le 15 juin 2022 de DESMARIE Julien et DEFER Géraldine, 5 impasse de Prouse

Mariages :

- Madame Isabel VALLAT et Monsieur Rémi TEIL, 9 rue Saint-Louis, le 12 mars 2022
- Madame Léa ANDRINO et Monsieur Benoît VIDAL, Cheyssac, le 1 avril 2022

Résultats élections législatives : Commune de Vebret - 2ème circonscription

2 ^d tour 19 juin 2022	Nombre	% Inscrits	% Votants	Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Inscrits	429							
Abstent.	276	64,34						
Votants	153	35,66						
Blancs	12	2,80	7,84					
Nuls	9	2,10	5,88	M. Jean-Yves BONY (élu)	LR	109	25,41	82,58
Exprimés	132	30,77	86,27	Mme Martine GUIBERT	ENS	23	5,36	17,42

1 ^{er} tour 12 juin 2022	Nombre	% Inscrits	% Votants	Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Inscrits	429			M. Jean-Yves BONY	LR	58	13,52	28,86
Abstent.	222	51,75		Mme Mélody MORILLE	NUP	53	12,35	26,37
Votants	207	48,25		M. Gilles LACROIX	RN	42	9,79	20,90
Blancs	5	1,17	2,42	M. Louis TOTY	DVD	24	5,59	11,94
Nuls	1	0,23	0,48	Mme Martine GUIBERT	ENS	13	3,03	6,47
Exprimés	201	46,85	97,10	M. Jean-René DELMOURE	ECO	5	1,17	2,49
				Mme Mona CHEIKHI	DXG	3	0,70	1,49
				M. Antoine CHEYROL	REC	3	0,70	1,49

Résultats élections présidentielles : Commune de Vebret

2 ^d tour 24 avril 2022	Nombre	% Inscrits	% Votants	Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Inscrits	430						
Abstentions	119						
Votants	311	27,67	10,93				
Blancs	34	72,33	3,22				
Nuls	10	7,91	85,85	Mme Marine LE PEN	151	35,12	56,55
Exprimés	267	2,33	62,09	M. Emmanuel MACRON (élu)	116	26,98	43,45

1 ^{er} tour 10 avril 2022	Nombre	% Inscrits	% Votants	Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Inscrits	430			Mme Marine LE PEN	101	23,49	33,33
Abstentions	114	26,51		M. Jean-Luc MÉLENCHON	74	17,21	24,42
Votants	316	73,49		M. Emmanuel MACRON	43	10,00	14,19
Blancs	10	2,33	3,16	M. Jean LASSALLE	21	4,88	6,93
Nuls	3	0,70	0,95	Mme Valérie PÉCRESSÉ	17	3,95	5,61
Exprimés	303	70,47	95,89	M. Yannick JADOT	13	3,02	4,29
				M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	10	2,33	3,30
				M. Éric ZEMMOUR	9	2,09	2,97
				M. Fabien ROUSSEL	5	1,16	1,65
				Mme Anne HIDALGO	5	1,16	1,65
				M. Philippe POUTOU	3	0,70	0,99
				Mme Nathalie ARTHAUD	2	0,47	0,66

Infos municipales



Commission Communication Information et Promotion

La vie dans notre commune reste active pour bon nombre d'entre nous, bien que perturbée par l'actualité de ces derniers mois.

Les informations diffusées sur les réseaux sociaux Ve Bret Cantal pour Facebook et mairiedevebret15 pour Instagram sont de plus en plus lues et les retours sont positifs.

Il en est de même pour la documentation actualisée très régulièrement sur le site internet de la commune <https://vebret-mairie.jimdo.com/>

Les associations mises à l'honneur en première page de ce bulletin municipal peuvent s'assurer de notre réactivité.

La Communication, l'Information et la Promotion de notre commune, c'est également :

les 4 kakémonos réinstallés cette année courant mai et ce jusqu'à l'automne entre le pont de Couchal et l'église, mais aussi les 4 panneaux d'informations ci-dessous qui vont être implantés après la mi-juillet à leur Point Rencontre Convivial respectif.

VEBRET
LE NOM
D'après Mollaret (ancien chroniqueur à La Montagne), il s'agirait de l'expression «ou Vobret, «le four» ?
En 1922, c'était le vicariat de Vebretensis (ou vicariat est une forme de juridiction dans l'Eglise catholique) et en 1844, Vebretum.
Certains lui donnent une origine venant du village feiler (castor) ce qui a donné Bèbretum et Robretum.
Les spécialistes penchent vers l'origine «Vebretum» (Bœuf, broussaillieux), ce qui s'accorde le mieux à l'appellation actuelle.

CHAMPASSIS
LE FOUR :
Banal, communal, commun ?
Banal : c'est un four à bois mis à disposition des habitants par le seigneur local qui percevait une redevance pour utilisation : le ban.
Communal : propriété de la commune, il ne concerne pas de 1^{er} propriétaire.
Commun : géré par les habitants du village ou du hameau, chauffé en alternance par chaque famille : chaque fût est ensuite utilisé par toutes les familles. Les communes touchaient aussi des pâturages des bois, villages à parts égales, quelque soit l'importance de chaque propriétaire dans le village, ils avaient un peu en tête-à-tête.
La majorité des fours de nos villages était « commun ». Une nation aujourd'hui quasiment oubliée.
Les ruines du four de Champassis ont été consolidées et entachées hiver 2020 par des bénévoles assistés par la commune de Ve Bret.

MONTPIGOT
Le nom du village est dû à sa situation en hauteur, l'altitude du village varie de 410 m à 538 mètres. On sait qu'en 1450, le village existait déjà.
En 1797, les habitants se partagèrent le couderc (place du village) en trant les lots au sort.
A Montpigot, on peut admirer : un four banal et une croix.
Le four se trouve au centre du village, il a été déplacé pour permettre la construction de la route. Sur la sole du four (la partie basse ou plancher) repose une statue de la vierge Marie.
La croix, identique à celle de Champassis date de 1943 mais une croix se dressait à Montpigot depuis 1890, époque à laquelle des rassemblements et messes en plein air étaient fréquents. Des pèlerinages y étaient organisés afin de faire tomber la pluie, tandis qu'à Champassis, on y retrouvait pour la faire tomber !
Depuis ce point de rencontre, on peut admirer les orgues phonolytiques de Bort-les-Orgues, basiliques de Chastel-Marilhac ainsi que les Monts Dore avec le Puy de Sancy (point culminant).

SUMENAT
De nos jours Sumenat compte une dizaine d'habitants à l'année.
Ce lieu-dit est situé à l'ouest de la commune sur les bords de la Surnine.
On rencontre près de ce village de nombreux séjours d'origine gallo-romaine qui occupent la plaine de Champ-sur-Tarentaise et qui s'étend jusqu'à Saura (Commune de Sauras). Partout en creusant le sol à une petite profondeur, on met à découvert des briques, des poteries, des fûts de colonnes, des murailles peintes en fresques, des pavés en mosaïque. Dans une fouille qui fut faite en 1836, on fit aussi, en outre, de nombreux anneaux en bronze et en fer.
Il y a quelques siècles, le ruisseau nommé le Leigriceux prenait sa source dans les éboulis de Chastel et qui passe à Sumenat avant de se jeter dans la Surnine, était un ruisseau important utilisé pour l'irrigation.
D'après les géologues, il coule dans un vallou creusé par l'une des branches du glacier du Vison (2ème glaciation du Cantal, il y a environ 30000 ans).
Comme tous les villages, Sumenat possédait un four communal disparu il y a quelques décennies.
Sumenat est un lieu chargé d'histoires.
Repris en grande partie des textes de Mr Jean TOURNADRE (Janvier 1994).

Nous avons commencé les textes des 4 prochains panneaux et nous remercions les habitants des villages concernés qui participent à leur élaboration suite à notre appel dans le précédent bulletin municipal.

Et pour finir, nous sommes toujours dans l'attente d'autres photos dont le thème est « La vie dans nos villages » avant de fixer une date d'exposition au Bourg de Ve Bret.

Nous remercions les personnes qui nous ont déjà adressés des clichés.

Bon été à tous et à toutes, Qu'il soit culturel et festif.

Les membres de la commission Communication, Information et Promotion (C.I.P), Laurence Delmas



Commission Embellissement

La commission fleurettes et vieilles pierres poursuit son projet de création de points conviviaux dans les villages : Cet hiver nous avons agi pour sauvegarder le four de Lachamp, merci à Roger pour son investissement ; reste à réaménager le site pour accueillir un espace convivial.

A Sumenat, nous avons pris un peu de retard par manque de bénévoles, mais nous comptons bien l'avoir aménagé d'ici la fin de l'année.

Par la suite nous poursuivrons vers Cheyssac et Couchal.



(lors de la visite du jury des Villages fleuris)

Le printemps a été plus consacré à l'embellissement du bourg, de nouveaux parterres ont vu le jour. et l'atelier des fleurettes, aidé de bénévoles se sont motivés pour désherber, planter, pailler : le résultat fait plaisir à voir
Merci à tous !!



En parallèle, l'atelier des fleurettes continue à organiser des ateliers ponctuellement pour les enfants
Ceux-ci n'oublieront pas la chasse aux œufs avec Codette notre mascotte



Le troc de fleurs a rouvert ses portes début avril tous les mercredis de 15h à 17h : vous pouvez venir échanger des boutures, des graines, des conseils etc.

Lucie Salesses



Commission Voirie Bâtiments

Bonjour à toutes et à tous.



Les travaux du commerce avancent pratiquement normalement par rapport au planning initialement prévu. Dernièrement, la dalle de l'étage de l'appartement a été réalisée.

Les lots charpente et couverture doivent commencer début juillet, avec un léger retard qui est tout à fait relatif, étant donné la conjoncture actuelle.



Les entreprises Eiffage pour Champassis/les champagnadoux et L'entreprise électrique pour Cheyssac, ont débuté les travaux d'enfouissement programmés cette année.



Travaux à Cheyssac



Travaux à Champassis

Au vu de la charge de travail des entreprises, les villages : Serre/la Salvignie et Cheyssac, (coté Champs, de la voie ferrée), ne seront réalisés qu'en 2023, mais sont bien programmés par le SDEC (Syndicat d'électrification du cantal). Sur les plannings, nous sommes dépendants du syndicat.

Suite à cette information récente, nous procéderons à 2 marchés différents pour le village de Cheyssac en ce qui concerne la voirie et les enrobés. Ceci permettra de remettre en état les chaussées côté Bort, de la voie ferrée, après les travaux d'enfouissement réalisés cette année.

En ce qui concerne les accès aux habitations durant ces travaux, les entreprises s'organisent ou mettent en place des solutions pour que chacun puisse accéder à son habitation. Si cela n'était pas le cas (durant quelques heures) vous en seriez informé par celle-ci.

Nous sommes certains que les entreprises font au mieux pour que les gênes occasionnées soient le moins pénibles pour chacun d'entre vous, lors de ces travaux.



Travaux à et Champagnadoux

Concernant la station d'épuration de Cheyssac, nous sommes en cours de finalisation de l'emprise de celle-ci sur la parcelle de l'existante et son extension sur une parcelle privée ; ceci pour limiter au maximum son emprise totale, malgré les contraintes techniques.

Une étude est en cours, pour la réalisation d'une terrasse sur la façade sud de la salle polyvalente, et un accès direct depuis la salle. L'étude a été donnée à Mr Chastain David, architecte à Ydes.

Le but étant de limiter le monde à l'extérieur côté route et de faire aussi un lien direct avec l'espace vert côté Sud, où souvent sont donnés les vins d'honneur lors de mariages.

Une campagne de rebouchage des trous, sur les chaussées communales, a été réalisée au début du printemps, juste après l'arrivée de Raphaël Mialou.

Les entretiens des espaces verts ont débuté très tôt cette année et nous sommes en retard, sur ce qui aurait dû être effectué.

Nous avons embauché un deuxième cantonnier, Mr Raphaël Mialou, comme prévu lors de concertations au sein de la commission travaux.

Nous faisons au mieux pour satisfaire les besoins, avec la recherche d'un emploi saisonnier, qui reste infructueux. Le stagiaire actuel, devrait travailler une partie de l'été avec Raphaël Mialou, pour l'aider, entre autre, dans cette tâche.

Nous souhaitons remercier Mr Gérard Besson, qui s'est proposé de faire la tonte régulière du stade, pour qu'il soit en état, afin d'accueillir la nouvelle équipe de foot. Encore merci à lui.

L'entrée au stade a été réduite par la pose de roches et cailloux, pour limiter l'accès de celui ci à certains véhicules, n'ayant pas leur place sur ce lieu.

Le camping, quand à lui, restera fermé encore cette année.

La zone de Verchalles accueille une nouvelle entreprise (en cours de construction) sous la gérance de Mr Gardes Jean Michel ; entreprise de production de granulés de bois. Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite, ce dont nous ne doutons pas.

Le Département, qui a réservé une parcelle dans la zone, avance sur son projet de construction d'un centre à Vebret. Les premiers "coups de pelle" n'interviendront pas, au mieux, avant 2023, d'après les informations qu'ils ont pu nous donner.

Des travaux de modification et réfection de la trappe de remplissage des copeaux de la chaufferie collective bois ont été commandés, ceci pour faciliter le déchargement des fournisseurs de copeaux et aussi car la fermeture actuelle, laissant couler de l'eau dans le silo, est abîmée. Le nouveau système sera un mécanisme coulissant, devant permettre une ouverture plus aisée. Le déchargement se fera parallèle à l'école et non plus à partir de la chaussée.

Nous vous souhaitons un bel été.

La commission bâtiments et travaux
Arnaud Moreau



Commission Loisirs Animations

L'été vient d'arriver même si la météo reste capricieuse et bien évidemment la CLA s'est penchée sur l'organisation de la 4eme édition des "marchés d'été"; cinq associations sont mobilisées afin d'animer les vendredis soirs à partir de 19h00 du 8 juillet au 26 août sur la place de la Forge. (Exception du 5/8)
Un flyer récapitulatif de la programmation a été réalisé et acheminé rapidement à nos lecteurs. Pensez à réserver vos repas surtout pour la soirée du 22/07 préparée par le Comité des Fêtes avec la présence du groupe Wazoo qui donnera un concert.



Les associations et la mairie de Vebret organisent leurs **SOIRÉES D'ÉTÉ**

Les vendredis à partir de 19h

8/07	Club des Bruyères	Jambon braisé à la plancha truffade	Réservation au 06.33.75.88.22
15/07	ACCA	Cuissot de biche Pommes de terre	Réservation au 06.82.88.50.58
22/07	Concert Wazoo Comité des fêtes	Couscous	Réservation au 06.60.03.02.36
29/07	Association des Parents d'Elèves	Moules Frites	Réservation au 06.73.54.29.16 06.45.87.44.24
6 et 7/08	Fête patronale Comité des fêtes	Samedi Paëlla Dimanche Saucisse truffade	Réservation au 06.60.03.02.36
12/08	AS Vebret Antignac	Roti de porc Gratin	Réservation au 06.85.28.18.97
19/08	ACCA	Cuissot de biche Pommes de terre	Réservation au 06.82.88.50.58
26/08	AS Vebret Antignac	Spaghettis bolognaises	Réservation au 06.85.28.18.97

Concernant les associations, il est à noter que le 19 mars (date de l'A.G constitutive et préalable à la création d'un club de football) a permis à l'Association Sportive de Vebret Antignac (ASVA) de voir le jour, se substituant à l'ESVY ; nous souhaitons un beau parcours aux 2 équipes qui semblent se dessiner et connaissons le dynamisme de l'équipe dirigeante sous la présidence de JP Barbet et Dominique Chavinier; démonstration en a été faite le samedi 11 juin avec la pleine réussite de cette très belle journée champêtre (concours pétanque, repas, bal etc..) permettant de mobiliser les troupes et réunir quelques subsides. Merci également à la municipalité d'Antignac pour sa collaboration.

Nous nous félicitons de retrouver notre fête patronale qui aura lieu le week-end des 6 & 7/8 grâce à Annick Poigneau et son équipe qui reprennent le flambeau et ont tous nos encouragements.

Bien à vous tous et bel été.

Philippe Pauliac

Dates des marchés les dimanches matin, place de la Forge à Vebret

marchés : 3; 17; 31 juillet

14 et 28 août

11 et 25 septembre

9 et 23 octobre

6 et 20 novembre

4 et 18 décembre



(archive 2012)

Rubrique sur le site : **Vos Annonces Immobilières et locatives en ligne**

La commune de Vebret vous propose de mettre en ligne vos annonces immobilières ou locatives sur son site www.vebret.fr

Pour cela, vous pouvez nous faire parvenir par e-mail à mairie@vebret.fr votre texte et 1 photo en n'oubliant pas de mentionner vos coordonnées et n° de téléphone.

Appel à photos & à contributions !

L'équipe Communication souhaite organiser une expo photos retraçant la vie dans les villages de Vebret. Alors, si vous avez dans vos tiroirs, albums, malles au grenier... des photos montrant votre village, les fêtes qui y ont eu lieu, les habitants... nous sommes preneurs. Si vous avez des anecdotes pour illustrer ces photos, n'hésitez pas à nous les transmettre.

Vous pouvez envoyer les photos par mail à : vebret.communication@orange.fr

ou les déposer à la mairie (dans une enveloppe à votre nom que nous puissions vous les rendre).

De même Si vous avez des idées d'articles et/ou des envies d'écrire pour étoffer notre bulletin municipal, merci de nous transmettre vos talents de narrateur.

Budget : note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2022

Commune de VEBRET

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget 2022 a été voté le 15 avril 2022 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures du bureau.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement 2022 représentent 572 506 euros.

Les dépenses de fonctionnement 2022 représentent 368 181 euros.

Les salaires représentent 46 % des dépenses de fonctionnement de la commune.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour la commune :

Les impôts locaux 180 341 € sont prévus pour 2022 au titre de la taxe d'habitation et des taxes foncières et des compensations ainsi que le 108 297 € pour le reversement de la fiscalité professionnelle de la Communauté de Communes Sumène Artense.

Les dotations versées par l'Etat représentent 121 824 €

Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population sont prévues à hauteur de 26 450 €

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	recettes	Montant
Dépenses courantes	120 600 €	Excédent brut reporté	587 103 €
Dépenses de personnel	171 100 €	Recettes des services	26 450 €
Autres dépenses de gestion courante	64 400 €	Impôts et taxes	306 953 €
Dépenses financières	1 000 €	Dotations et participations	195 603 €
Reversement de fiscalité	11 081 €	Autres recettes de gestion courante	35 500 €
Total dépenses réelles	368 181 €	Autres recettes	8 000 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	7 360 €	Total recettes réelles	1 159 609 €
Virement à la section d'investissement	784 068 €	Produits (écritures d'ordre entre sections)	
Total général	1 159 609 €	Total général	1 159 609 €

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2022:

Concernant les ménages : . Taxe foncière sur le bâti 36,03 % . Taxe foncière sur le non bâti 99,08 %

A noter qu'il n'y a plus de taux de taxe d'habitation voté par la commune

d) Les dotations de l'État.

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 121 319 € soit une hausse de 505 € par rapport à l'an passé.

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	montant	Recettes	Montant
Remboursement d'emprunts	14 000 €	Solde d'investissement reporté	132 375 €
Travaux de bâtiments	707 500 €	Virement de la section de fonctionnement	784 068 €
Travaux de voirie	419 110 €	FCTVA	23 000 €
Autres travaux	56 500 €	Mise en réserves	418 821 €
Cautionnement	1 500 €	Subventions	404 382 €
		Cessions	15 000 €
		Cautionnement	1 500 €
		Produits (écritures d'ordre entre sections)	7 360 €
Total général	1 256 110 €	Total général	1 786 506 €

c) Les principaux projets de l'année 2022 sont les suivants :

- Etudes Eco quartier 10 000 - Mobilier/Matériel 15 000 - Ecole de Couchal 15 000 - Diagnostic Eglise 10 000 - Adressage signalisation 2 500 - Salle polyvalente 60 000 - Bâtiments communaux 37 500 <i>dont changement menuiseries appartement presbytère 18 000</i>	- Voiries diverses 20 000 - Village de Cheyssac hors assainissement Voirie enfouissement des réseaux aménagement 236 610 - Villages La Salvinie-Serres- Champassis Voirie enfouissement des réseaux aménagement 145 000	- Fin aménagement ZA 25 000 - Commerce 365 000 - Appartement commerce 235 000 - Espaces convivialité villages 4 000 - Promotion Valorisation 2 500
--	---	--

d) Les subventions d'investissements prévues :

- salle polyvalente 20 000 - village de Cheyssac 44 725	- Menuiseries du presbytère 9 084 - matériel informatique école 4 900	- commerce 255 340 - appartement commerce 70 332
--	--	---

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a) Recettes et dépenses d'investissement:

Recettes et dépenses d'investissement réparties comme suit:

- dépenses : crédits reportés 2021 935 578 nouveaux crédits 320 532 TOTAL 1 256 110	- Recettes : Solde investissement 132 575 crédits reportés 2020 384 382 nouveaux crédits 735 863 virement fonctionnement 485 481 TOTAL 1 786 506
--	---

b) Principaux ratios (les chiffres sont exprimés en euros par habitant)

Dépenses réelles de fonctionnement par habitant 723
Recettes réelles de fonctionnement par habitant 1 125
Produits des impôts directs 354
Investissement 2 467
Subventions 794
Remboursement de la dette 28

c) Etat de la dette

Au 01/01/2022 le capital restant à rembourser était de 42 628 € soit 84 €/h et il sera de 29 068 € au 31/12/2022.

Fait à Vebret, le 15 avril 2022

Le Maire,
Fabrice MEUNIER

Les réunions du Conseil municipal

Le bulletin présente un condensé des conseils municipaux. Le compte-rendu intégral de chaque réunion est consultable en Mairie ou sur le site internet de la mairie à l'adresse : <https://www.vebret.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/>

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 17 décembre 2021

Travaux commerce logement - attribution des lots

LOT		ENTREPRISE RETENUE	BASE HT	OPTIONS	TOTAL HT
1	Gros Œuvre	SA FROSIO	139 339,40	2 808,00	142 147,40
2	Charpente Menuiseries Bois	SARL HUBERT JOANNY	96 369,00	-5 963,60	90 405,40
3	CouvertureEtanchéité	ETS RITOU	53 644,00		53 644,00
4	Menuiseries Aluminium	SARL SERRAT CANTALU	20 955,00		20 955,00
5	Serrurerie	ATELIER DE CHAUDRONNERIEDU CANTAL	29 901,50	-146,00	29 755,50
6	Plâtrerie Peinture	SAS ALBESSARD-CHASSAGNAT	61 385,00		61 385,00
7	Carrelage Faïence	SAS ALBESSARD-CHASSAGNAT	16 446,00	3 348,00	19 794,00
8	EquipementsCuisine	EQUIP FROID	16 440,00		16 440,00
9	Chauffage Ventilation Climatisation	SARL CHAMPS ENERGIE	58 811,79		58 811,79
10	Electricité	SAS FP ELECTRICITE	18 156,47		18 156,47

Vote de crédits supplémentaires

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
020	Dépenses imprévues	-1780.00	
2315 - 25	Installat°, matériel et outillage techni	4130.00	
TOTAL :		2350.00	0.00

Vote de crédits supplémentaires

INVESTISSEMENT :		TOTAL :	DEPENSES	RECETTES
165	Dépôts et cautionnements		315.00	
		TOTAL :	315.00	0.00
TOTAL :			315.00	0.00

Vote de crédits supplémentaires

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2031 - 65	Frais d'études	-40268.56	
2031 - 66	Frais d'études	-13321.04	
2132 - 65	Immeubles de rapport	1517.18	
2313 - 65	Constructions	38751.38	
2313 - 66	Constructions	13321.04	
TOTAL :		0.00	0.00

Dépenses Investissement avant le vote du budget

Montant des dépenses d'investissement hors chapitre dépenses financières et RAR 2020 accordé avant le vote du budget est de 205.730,09 € et 5.000,00 € pour les dépenses d'investissement : Opération 49 - Acquisition mobilier matériel - article 2183.

Chèq'kdo Cantal : commande de 10chèques de 50.00 € pour chaque agent de la collectivité pour Noël.

Travaux à réaliser par le syndicat départemental d'Energies du Cantal après acceptation d'un versement d'un fonds de concours, qui entrera dans le calcul de l'assiette de la contribution, en applications des règles de Syndicat.

	montant total HT	part communale	1er versement à la commande
<u>CHEYSSAC EP suite aménagement BT poste Pyrouse</u>	24 318, 91 €	12 159.46 €	6 079,73 €
<u>CHEYSSAC enfouissement du réseau téléphonique poste Pyrouse</u>	24 963, 38 €	14 978.03 €	7 489.02 €
<u>CHEYSSAC EP suite aménagement BT poste Cheyssac</u>	40 301,05 €	20 150.53 €	10 075.27 €
<u>CHEYSSAC enfouissement du réseau téléphonique poste Cheyssac</u>	19 564,41 €	11 738.65 €	5 869.33 €
<u>CHAMPASSIS EP suite aménagement BT</u>	10 960, 00 €	5 480.00 €	2 740.00 €
<u>CHAMPASSIS enfouissement du réseau téléphonique</u>	26 300,00 €	13 150.00 €	6 575.00 €
<u>SERRE EP suite aménagement BT</u>	8 060,00 €	4 030.00 €	
<u>SERRE enfouissement du réseau téléphonique</u>	14 000,00 €	7 000.00 €	3 500.00 €

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 21 janvier 2022

Vote du compte administratif - vebret BP

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		1 219.67		640 049.68		641 269.35
Opérations exercice	240 430.13	371 585.63	334 992.70	700 867.12	575 422.83	1 072 452.75
Total	240 430.13	372 805.30	334 992.70	1 340 916.80	575 422.83	1 713 722.10
Résultat de clôture		132 375.17		1 005 924.10		1 138 299.27
Restes à réaliser	935 577.98	384 381.80			935 577.98	384 381.80
Total cumulé	935 577.98	516 756.97		1 005 924.10	935 577.98	1 522 681.07
Résultat définitif	418 821.01			1 005 924.10		587 103.09

Affectation du résultat de fonctionnement - vebret BP

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	640 049.68
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	844 297.68

RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	365 874.42
Résultat cumulé au 31/12/2021	1 005 924.10
A.EXCEDENT AU 31/12/2021	1 005 924.10
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	418 821.01
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	587 103.09
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	
B.DEFICIT AU 31/12/2021	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Vote du compte de gestion - vebret BP

Affectation du résultat de fonctionnement - ass vebret

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	6 359.07
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	11 220.07
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	7 664.97
Résultat cumulé au 31/12/2021	14 024.04
A.EXCEDENT AU 31/12/2021	14 024.04
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	14 024.04
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	
B.DEFICIT AU 31/12/2021	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Vote du compte administratif - vebret

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent

Résultats reportés		1 219.67		640 049.68		641 269.35
Opérations exercice	240 430.13	371 585.63	334 992.70	700 867.12	575 422.83	1 072 452.75
Total	240 430.13	372 805.30	334 992.70	1 340 916.80	575 422.83	1 713 722.10
Résultat de clôture		132 375.17		1 005 924.10		1 138 299.27
Restes à réaliser	935 577.98	384 381.80			935 577.98	384 381.80
Total cumulé	935 577.98	516 756.97		1 005 924.10	935 577.98	1 522 681.07
Résultat définitif	418 821.01			1 005 924.10		587 103.09

Assainissement ZAC Verchalles : prolongation du réseau d'assainissement et réalisation d'un empiérement par l'entreprise Gentiane Service Environnement : devis d'un montant de 7.304,19 € H.T.

Vote d'une subvention de 100 €.aux élèves du conseil de la vie collégienne et aux membres du foyer éducatif du collège de Ydes.

Demande d'acquisition de terrain communal devant sa maison à Prunet Haut par M. Mr RONGIER David d'une surface d'environ 84 m² au prix de 1 € le m², frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

Demande d'acquisition de terrain communal à Verchalles Soubro par M. et Mme PERRIER Alain pour éloigner la voirie devant leur maison et créer un espace de stationnement d'une surface d'environ 590 m² au prix de 1 € le m², frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 11 mars 2022

Travaux assainissement de Cheyssac

Présentation du diagnostic du réseau d'assainissement de Cheyssac qui révèle de réels problèmes environnementaux. La station d'épuration actuelle est non fonctionnelle et doit être recréée. Le montant total des travaux est estimé à 283 000.00 euros.

Plan de financement					
Dépenses	283.000,00	100 %			
Recettes					
Etat DETR 2022	84.900,00	30 %			
Département Fond Cantal Solidaire	56.300,00	20 %	Emprunt	28.300,00	10 %
Agence de l'Eau Adour Garonne	84.900,00	30 %	Autofinancement	28.300,00	10 %

Dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2022, du Fonds Cantal Solidaire et auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Désignation d'un maître d'œuvre, l'agence ALTEREO pour un montant de 22 350,00 € H.T. pour l'ensemble des travaux

Vote du budget primitif - assainissement Vebret s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant en recettes à la somme de : 426 732.04 Euros et en dépenses à la somme de :426 732.04 Euros

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	4 000.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 000.00
014	Atténuations de produits	2 600.00
65	Autres charges de gestion courante	400.00
66	Charges financières	1 078.00
022	Dépenses imprévues	418.00
023	Virement à la section d'investissement	19 077.04
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 728.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		53 301.04

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Ventes produits fabriqués, services	20 620.00
74	Subventions d'exploitation	2 093.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 564.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	14 024.04
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		53 301.04

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
23	Immobilisations en cours	350 320.00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 547.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 564.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		373 431.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	198 100.00
16	Emprunts et dettes assimilées	133 014.25
021	Virement de la section de fonctionnement	19 077.04
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 618.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	621.71
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		373 431.00

Recrutement d'agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

Ecole passage à la semaine de 4 jours et changement de l'heure de rentrée portée à 8h45, à compter de la rentrée de septembre 2022 avec une pause méridienne de 1h45

(Les arguments du débat sont présentés dans le compte rendu complet à la mairie ou sur le site internet)

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 15 avril 2022

Vote du budget primitif - vebret 2022 qui s'élève en recettes à la somme de 2 946 115.16 Euros et en dépenses à la somme de 2 415 719.09 Euros

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	120 600.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	171 100.00
014	Atténuations de produits	11 081.00
65	Autres charges de gestion courante	64 400.00
66	Charges financières	1 000.00
023	Virement à la section d'investissement	784 068.09
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 360.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 159 609.09

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	8 000.00
70	Produits des services, du domaine, vente	26 450.00
73	Impôts et taxes	306 953.00
74	Dotations et participations	195 603.00
75	Autres produits de gestion courante	35 500.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	587 103.09
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 159 609.09

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	35 000.00
204	Subventions d'équipement versées	89 110.00
21	Immobilisations corporelles	20 000.00
23	Immobilisations en cours	1 039 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 500.00
27	Autres immobilisations financières	57 500.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 256 110.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	404 381.80

10	Dotations, fonds divers et réserves	23 000.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	418 821.01
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500.00
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	784 068.09
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 360.00
001	Solde d'exécution section investissement	132 375.17
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 786 506.07

Maintien des taux de la fiscalité 2022 : Taxe foncière bâti 36.03 %
Taxe foncière non bâti 99.08 %

Vente de Terrain à M. JUILLARD Quentin et Mme GAVA parcelle **A 781** d'une superficie de **1090 m²**, située à Rochemont à un euro le m². L'ensemble des frais (géomètre, notaire) sont à la charge de l'acquéreur.

Vente de Terrain à Mme Myriam. JUILLARD parcelle A 778 d'une superficie de 649 m², située à Rochemont à un euro le m². l'ensemble des frais (géomètre, notaire) sont à la charge de l'acquéreur,.

Vote des subventions aux associations 2022

ASSOCIATIONS	MONTANTS	ASSOCIATIONS	MONTANTS
ASSOCIATION DE CHASSE ACCA	200,00	GVA SAIGNES ET CHAMPS SUR TARENTEINE	50,00
COMITE ANIMATIONS ET LOISIRS	3 000,00	AMICALE PARENTS ELEVES DE VEBRET	700,00
AMICALE DES DIABLES BLEUS	200,00	CLUB DU 3°AGE LES BRUYERES	200,00
COMITE FNACA	200,00	ADMR DE LA SUMENE	100,00
ECOLE DE FOOT SUMENE ARTENSE	400,00	ASS DONNEURS DE SANG	100,00
ASSOCIATION NOS ENFANTS ENVOLES	50,00	RUGBY CLUB YDES	100,00
AS VEBRET ANTIGNAC	3 072,00	JEUNES SAPEURS POMPIERS YDES	100,00
NEKOCANTAL	500,00	RESERVE	1 028,00

Le Pass-Cantal

Merci de fournir la fiche et les pièces justificatives en mairie pour vous permettre la prise en charge de votre participation des 8 euros par la commune.

Le formulaire est téléchargeable à l'adresse : <https://www.cantal.fr/wp-content/uploads/2022/05/BAT-BON-DE-COMMANDE.pdf>



Saison 2022/2023

Commandez et payez votre chéquier en ligne sur cantal.fr

ou complétez le bon de commande ci-dessous à partir du 16 Mai 2022, vous pouvez le renvoyer par courrier ou le déposer à l'adresse suivante :

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL
Guichet Unique Jeunesse - Hôtel du Département
28, Avenue Gambetta - 15015 AURILLAC Cedex
04 71 46 21 03

CE BON DE COMMANDE DEVRA ÊTRE ACCOMPAGNÉ :

- De 8 € sous forme de chèque (libellé à l'ordre du Régisseur du PASSCANTAL) ou en espèces (règlement au Conseil départemental).
- D'un justificatif d'âge de l'enfant : (carte d'identité, livret de famille ou passeport), s'il s'agit d'une 1^{ère} demande.
- D'un justificatif de résidence sur le département des représentants légaux (feuille d'imposition, facture d'électricité, de téléphone...), s'il s'agit d'une 1^{ère} demande ou en cas de déménagement.

Sous 15 jours, vous recevrez le chéquier qui pourra être utilisé jusqu'au 14 juin 2023, il sera accompagné d'une fiche explicative sur le dispositif.

POUR TOUS LES JEUNES CANTALIENS NÉS ENTRE le 1^{er} Janvier 2005 & le 31 Décembre 2019

La vie de l'école

Au cours de la période écoulée depuis le dernier bulletin, Annick est revenue faire la cuisine pour nos enfants. Nous remercions Maryline VASSEUR pour le remplacement assuré avec brio.

Un atelier de musique et d'éveil corporel a été proposé aux élèves sur les temps de pause méridienne. C'est Sophie VASSILI qui le prend en charge. Romain CARDANTE a également proposé son atelier sportif tout au long de la période.

Ces ateliers prennent fin car l'école change ses horaires pour passer à la semaine de 4 jours. Ce qui met fin aux NAP (nouveaux accueils périscolaires). Cette décision a été votée lors du conseil d'école du mois de février.

A partir de septembre la quasi cinquantaine d'élèves sera accueillie les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30. L'école garde ses trois classes qui seront réparties de la manière suivante : maternelle avec Catherine LEVET ; CP/CE1/CE2 avec Céline DOLLET-GARCIA et les CM1 & 2 avec Olivier REGNIER.

Après plusieurs années en maternelle, Cédrine BOUSQUET va découvrir de nouveaux horizons et part pour l'école de Sauvat.

Notre équipe d'employées municipales reste en place : Evelyne TOURNADRE comme aide maternelle, Cathy VITTORI et Jocelyne JOURNIAC pour la surveillance et Annick POIGNEAU à la cantine.

Blandine Demazoin

Les sorties à l'école maternelle

Les pieds dans l'eau

Le 11 mars, les élèves de maternelle sont allés voir Les pieds dans l'eau. Pas d'eau dans ce spectacle mais uniquement du papier. Du papier qui devient maisons, personnages, arbre... Un éclairage qui magnifie ces objets de papier. Et du rire. Les enfants ont adoré.



Parc animalier d'Auvergne

Au parc animalier, « il y a des lions, des girafes, un hippopotame » mais aussi « des paons, des canards ». Les élèves de maternelle ont été ravis de découvrir tous ces animaux.

Ils ont pu assister à la distribution de nourriture pour les ours noirs d'Asie et prendre un petit train pour visiter une partie du parc.



Cédrine Bousquet

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Comité d'Animations et de Loisirs de Vebret

Programme du Comité d'animations.

Le 22 juillet

19h **repas** couscous fromage dessert. 12€

21 h concert avec le groupe Wazoo .entrée gratuite suivi d'un bal avec Podium Maximum

6 et 7 août fête

Samedi 8 h au four vente de pain tarte et tripe

Vide grenier

14 h pétanque

20h repas melon paella fromage dessert 14€

Concert avec le groupe R Hawk

Bal avec Podium Maximum

Dimanche 11h messe dépôt de gerbe au monument suivi d'un verre de l'amitié offert par la municipalité

14 h30 thé dansant avec Guy Loubeyre

18 h

Apéro concert avec Blondin et la Bande de Terriens

20h repas saucisse truffade fromage dessert

22 h retraite au flambeau suivi du feu d'artifice

Réservations au 0660030236

La Présidente Annick Poigneau

DON DU SANG A YDES ET SES ENVIRONS

Les prochaines dates en 2022 :

Le 27 septembre et le 20 décembre de 15 h à 19 h au Centre Socio-culturel d'Ydes.

Pour tous renseignements concernant le don du sang, vous pouvez cliquer sur le lien suivant :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/28780/sang/31-01-2022>

Présidente Annick Gorzny

Trésorière Josy Freyssonier

La secrétaire Claudine Ulmet

Amicale des Parents d'élèves de l'école de Vebret

Chers lecteurs,

Voici quelques actualités de l'Amicale des Parents d'Elèves de l'école de Vebret depuis ce début d'année.

Grâce à un fort engagement de tous les membres de l'association et de nombreux dons de lots, tout était prêt pour retrouver le traditionnel quine que vous connaissez. La vente des cartons a été très satisfaisante. Merci beaucoup aux vendeurs et nombreux acheteurs. Encore cette année, l'effet COVID nous a contraints à le réaliser de manière dématérialisé.

Croisons les doigts pour que ce soit la dernière fois. Nous avons hâte de vous retrouver pour cette manifestation en 2023.



Ces recettes permettent le financement d'activités pour les enfants.

Les enfants de l'élémentaire ont pu bénéficier de multiples sorties culturelles :

- Deux sorties concert : « La boucle est bouclée » et « La bête »,
- Trois projections au cinéma à Ydes : « Princes et princesses », « Ma vie de courgette » et « Kéridy, La maison des contes ».
- Deux sorties proposées par la Communauté de commune Sumène Artense : « Hip hop or not » et « Les pieds dans l'eau ».

Les élèves de l'école maternelle sont allés une journée au Parc Animalier d'Auvergne à Ardes sur Couzes. Animaux soleil, pique nique et petit train ... Tous ravis !

Les sorties piscine à Saignes sont à nouveau à leur programme (en fonction de la météo). Ils suivront un cycle de cinq sorties les mardis après midi.

Au programme de la kermesse de fin de l'année scolaire : des jeux, une représentation des élèves suivi d'un repas ouvert à tous.



Représentation des élèves dans la salle polyvalente le 1^{er} juillet 2022.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver lors d'un marché d'été, mis en place par la municipalité, le 29 juillet prochain.

Il est toujours possible de nous rejoindre ou venir voir comment cela se passe, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons, rapprochez vous des enseignants ou des parents !

Pour terminer l'APE vous souhaite un bel été !

Les membres de l'APE de l'école de Vebret

ASVA : Amicale Sportive Vebret Antignac

En 1982, le premier club de football de Vebret a vu le jour. C'est bénévolement que les dirigeants et joueurs avaient eux-mêmes construit les infrastructures avec le soutien financier des élus de l'époque. L'équipe fanion avait même joué au plus haut niveau existant dans le district du Cantal et participé à de nombreuses finales.



Création ASVA (Jean-Pierre Barbet, Dominique Chavinier, le maire et Sylvie Courageux)

Un peu nostalgiques, anciens joueurs cadres ont émis l'idée de recréer leur club de « cœur », suivis, par les plus jeunes, encore enfants à la belle époque de l'ASV, par les amoureux du ballon rond qui souhaitent s'investir dans un projet avec de belles valeurs, mais également, par les municipalités de Vebret et Antignac. C'est ainsi que l'association sportive VEBRET ANTIGNAC commence un nouveau livre en 2022.



Des bénévoles

Le bureau de l'Association Sportive Vebret Antignac

Co-présidents

Jean Pierre Barbet
Dominique Chavinier

Secrétaire

Daniel Dumas

Vice-secrétaire

François Laurent

Trésorière

Suzanne BARBET

Vice-trésorière

Anne Veschambre

Une première manifestation a eu lieu le 11 juin. Le bilan de cette journée est positif puisqu'elle a rassemblé 42 équipes lors du concours de pétanque et 140 personnes venues au repas. Les bénévoles sont même restés bouche bée devant la foule présente au bal toute la nuit. Tout s'est bien déroulé, de quoi motiver encore plus les membres du club. Les co-présidents Jean-Pierre Barbet et Dominique Chavinier remercient d'ailleurs tout le monde pour cette journée réussie et sont fiers de lancer cette belle histoire qui promet de bons moments

Côté sportif, ce sera Julien Serre qui aura le rôle d'entraîneur avec un effectif constitué de joueurs expérimentés et de jeunes qui amèneront leur hargne et leur vivacité. Un beau mélange qui laisse penser que de belles rencontres en Départemental 5 du district du Cantal auront lieu.

La préparation physique débutera en juillet la Coupe en août suivie du Championnat.

L'ensemble du club vous attend nombreux pour venir les soutenir lors des futures rencontres qui se dérouleront sur le stade J. Picard de Vebret.

*Relation communication du Club
Amandine Dumas*

Club Les Bruyères de Vebret

L'assemblée générale a eu lieu le 13 mars 2022.

Composition du bureau :

Président : Alain SERRE

Vice Président : Daniel FLAGEL

Secrétaire : Huguette TOURAILLE

Trésorière : Marie Jo LASSUDRIE

Vice trésorière : Ginette POMMARAT

Membres : Jeanne JOLY, Martine SERRE, Michel LASSUDRIE, Patricia FLAGEL

57 membres inscrits, 52 étaient présents à cette assemblée 2022. A 12H00 un repas préparé par Gérard et Patrick était servi à nos adhérents.

Tous les mardis à 14H00, le Club se réunit à la salle des associations. Chacun choisit son activité (belotte, marche, pétanque, causerie).

Je voudrais remercier toutes les personnes qui participent en faisant des pâtisseries ou autre.

Le 26 mars a eu lieu un thé dansant avec Godo Musette suivi d'une soupe au fromage préparée par Daniel.

Le 15 mai le club s'est rendu à Murat Le Quaire : visite du musée de La Toinette, à midi nous avons déjeuné à la ferme du Gelat puis un peu de détente autour du lac Pavin pour finir à Besse.

Le 18 juin le club a offert une journée détente (grillades à midi) puis pétanque et jeux l'après midi. 46 adhérents ont participé à cette journée.

Juillet et août arrêt du club pour les vacances. Reprise le 6 septembre à 14H00.

Le 25 septembre repas à la cabane (cuisses de grenouilles) ouvert à tous. Déplacement en car.

23 octobre (repas thé dansant).

4 décembre thé dansant.

Notre club participera à un marché d'été à Vebret (date à voir).

Si vous souhaitez rejoindre notre club : 06.33.75.88.22 (ouvert à toutes et à tous).

Le Président Alain Serre

ACCA Vebret

Le samedi 14 mai 2022, s'est tenue l'assemblée générale de l'ACCA.

Un nouveau bureau a été élu :

Président : M. Alain BEYNAT

Vice-président : M. Michel JUILLARD

Secrétaire : M. Maurice JUILLARD

Trésorier : M. Thibault PONTY

Trésorier-adjoint : M. Luc RODDE

Membres actifs : M. Cédric JUILLARD, M. Jean-Pierre LAFEUILLE, M. Bernard SALESSE et M. Joël SALESSE.

Concernant les soirées d'été, l'ACCA organise leurs repas les vendredis 15 juillet et 19 août 2022 (cuissot de biche, pommes de terre). Réservations au 06.82.88.50.58.

Le Président Alain Beynat

Association Nos Enfants Envolés Cantal



Le Concert de l'association Nos Enfants Envolés Cantal s'est déroulé le 19 Mars 2022, au centre socio-culturel d'Ydes. Ce spectacle innovant, a surpris ses spectateurs qui étaient environ 250 venus applaudir les artistes amateurs qui ont offert des prestations émouvantes et remarquables par leur qualité.

A l'origine, la création d'un CD de 19 titres choisis par des parents et fratries endeuillés dédiés à leurs enfants envolés, qui comme une évidence a rapidement évolué vers le projet d'un spectacle inter associatif ou bénévoles, chanteurs, musiciens et danseurs amateurs (collaboration des danseuses de l'association l'atelier temps danse 15, et de l'école de danse du Pays de Mauriac) se sont réunis pour leur rendre hommage et poursuivre l'engagement associatif : celui entre autres de sensibiliser, informer et éduquer les générations à la question du deuil et de son accompagnement.

En effet, le déroulé du spectacle était rythmé par des vidéos et textes lus par des parents endeuillés, des bénévoles, autant de témoignages inspirant et émouvant, où la beauté du son et des lumières (orchestrés par Obsession) est venue sublimer l'engagement de chacun.



L'association Nos enfants envolés Cantal souhaite poursuivre ses engagements au plus près des familles touchées par ces drames, en poursuivant notamment dès la rentrée prochaine, ses rencontres trimestrielles « les cafés des anges ».

Stéphanie Juillard

EFSA : école de football Sumène Artense

L'efsa a pu retrouver cette saison la totalité de ses activités. Toutes les catégories de 6 ans à 18 ans ont effectué un à deux entraînements par semaine, ont joué en plateaux ou championnats et surtout ont participé à divers tournois. Nos licenciés se sont notamment déplacés à Aurillac, Egletons, Saint Flour, Sansac, Blavozzy... Chaque licencié a reçu cette saison un kway, un sous-maillot ainsi qu'une casquette.

L'événement majeur de cette saison restera notre déplacement pour un match de ligue 1 à St Étienne. Nous avons visité le musée de Geoffroy Guichard, et vécu une expérience unique avec une ambiance propre à ce stade, ainsi que pleins de but!! St Étienne 1 - 4 Monaco.



à Geoffroy Guichard

Nous remercions tous les parents pour leur implication, et surtout tout nos éducateurs bénévoles qui font un travail formidable et sans lesquels rien ne serait possible.

Enfin, l'efsa est très fier de voir 2 de ses licenciés sélectionnés pour jouer en équipes du Cantal: Sacha Aubert en équipe masculine et Nora Moulrier en équipe féminine. Bravo à eux!

L'assemblée générale aura lieu dimanche 3 mai à 11h à Ydes. Toute personne intéressée est invitée à nous rejoindre en cette journée qui se voudra conviviale (repas, boissons et sports divers).

Bureau école de Foot.

Racing Club de Ydes

La relève à l'école de rugby de Ydes



ASSOCIATION NEKO CANTAL

ASSOCIATION DE DÉFENSE DES CHATS LIBRES

Association à but non lucratif,
nous souhaitons protéger
et limiter la population
de chats libres

APPEL AUX DONNS

Afin de pouvoir subvenir
aux besoins alimentaire et
vétérinaires des chats



MISSION DE STÉRILISATION ET DE TATOUAGE

DEVENIR BÉNÉVOLE

Nous soutenir ou nous
informer d'un besoin
près de chez vous.

APPEL AUX FAMILLES D'ACCUEIL

Pendant leur phase de rétablissement,
accueillez un chat

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une chatte peut se reproduire
dès 6 mois.
Peut avoir jusqu'à 4 portées
de 5 chatons par an

Credit art : elome.art



Des questions ? Un signalement ?



@nekocantal

presidente@neko-cantal.fr

NEKO - CANTAL à Vebret - CONTACT@NEKO-CANTAL.FR

GVA Saignes Champs sur Tarentaine

Le GVA (Groupement de Vulgarisation Agricole) est une association d'agriculteurs d'un même territoire qui a pour objectif d'accompagner ses adhérents à se développer dans les domaines techniques, économiques, administratifs, ... en apportant collectivement de l'information, des conseils et des méthodes.

Le GVA de Saignes Champs organise un programme d'actions issue d'un conseil d'administration et d'une animatrice. Il est présidé par Monsieur Moulrier Eric. En 2021, il comptait 87 adhérents regroupés sur 16 communes différentes.

Le GVA, en partenariat avec la Communauté de Commune Sumène Artense, organise chaque année la collecte des déchets plastiques.

Le GVA met également à disposition des agriculteurs un camion frigorifique (financé en 2017 par la Communauté de Communes Sumène Artense et le Département). Le nombre de locations pour 2021 était de 55 (18 utilisateurs différents) pour 25176 kilomètres parcourus.

Les actions mises en place en 2021 : démonstrations de matériel, visite technique à la COPTASA de Pradiers concernant l'aménagement de points d'eau ainsi qu'une visite technique autour du séchage en grange. Le thème de l'Assemblée Générale était : évolutions climatiques : comment sécuriser la disponibilité en eau et en fourrages des exploitations ?



Pour 2022, un groupe de travail sur la ressource en eau sera constitué dans les semaines à venir. Les actions prévues sont : visite de l'INRA de Laqueuille, visite d'une fabrique d'aliment à la ferme, visite de gîtes à la ferme. Des formations seront également organisées en fonction de la demande. Le comice Salers sera également d'actualité en octobre.

Pour plus de renseignements :

Amélie BATTUT

Animatrice du GVA Saignes - Champs/T



AGRICULTURES & TERRITOIRES
Chambre d'agriculture du Cantal
Immeuble Sumène Artense - Parc d'activités intercommunal
15210 YDES
Mobile: +33 (0) 7 88 58 92 91
Téléphone: +33 (0) 4 71 40 61 08

Mot recrutement JSP Ydes 2022/2023

L'école des JEUNES SAPEURS-POMPIERS de Ydes recrute pour la rentrée scolaire 2022/2023.

Si vous avez 14 ans et que vous êtes motivés pour devenir Sapeurs-Pompiers volontaire ou Professionnel, une équipe de formateurs passionnés vous formeront sur une période de 3 ans avec 1 samedi par mois.

Être JSP, c'est vivre une expérience unique qui vous permettra de découvrir la force du travail en équipe et, surtout d'apprendre les gestes qui sauvent.

Vous apprendrez aussi les techniques de secours et lutte contre les incendies et travaillerez avec le matériel utilisé par les sapeurs-pompiers.

Civisme et solidarité sont au cœur de cette activité aux multiples facettes.

Pourquoi pas Toi?

Deviens Jeunes Sapeurs Pompiers

ECOLE JSP Ydes

Si tu as 14 ans et que tu es *motivé* contacte NOUS!!

Adjudant Xavier HUMBERT: 06 31 82 13 00
Sergent-Chef William TISSANDIER: 04 71 40 08 68
4 rue Arsène Vermeuzou - 15210 YDES
Mail: ydesjsp@gmail.com

Votre formation sera axée autour du secours à personnes, de la lutte contre l'incendie et de la protection des biens et de l'environnement.

Alors si vous brûlez d'envie de rejoindre la section de l'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers de YDES ou souhaitez obtenir des informations, contactez le responsable de l'école, l'adjudant-Chef HUMBERT Xavier au 06 31 82 13 00.

Nos services à domicile **POUR TOUS !**

L'ADMR de SAIGNES présidée par Mme LEYMONIE emploie 30 salarié(es) pour 21 698 heures d'interventions sur 15 communes avec un chiffre d'affaires de 57 853€.

Pour cet acteur incontournable du milieu rural, l'objectif est double : à la fois social en aidant les familles et économique en créant des emplois de proximité.

La prise en charge de la dépendance est sans contexte le défi majeur de notre société. Avec une population qui prend de l'âge, l'accroissement des fragilités et des modes de vies qui s'individualisent, les services à la personne seront toujours plus nécessaires afin de répondre au mieux à ce souhait le plus profond : « restez chez soi le plus longtemps possible ».



*AIDE ET ACCOMPAGNEMENT
DES PERSONNES AGEES
OU EN SITUATION DE HANDICAP*

MENAGE – REPASSAGE

COURSES ET REPAS

SORTIES ET LOISIRS

AIDE A LA TOILETTE

*ACCOMPAGNEMENT D'ENFANTS
EN SITUATION DE HANDICAP*

*SOUTIEN A L'OCCASION D'UN
CHANGEMENT FAMILIAL*

TELEASSISTANCE

SUITE A UNE HOSPITALISATION

NOS VALEURS

° La personne dans sa globalité est au centre de notre action

° Nos actions sont fondées sur le respect de la personne, de son choix de vie, de sa famille, de son environnement et de ses besoins

° Nos valeurs associatives, irriguées par le bénévolat sont également basées sur l'entraide et la solidarité

LE BENEVOLAT

Notre association locale ADMR est composée par une équipe de bénévoles qui est en contact à la fois avec les personnes aidées et les salarié(es).



L'association intervient sur les communes de la communauté de communes Sumène Artense.

Avec 10 Assistantes de vie aux familles,
18 aides à domicile, 1 secrétaire et 1 animatrice
Relais Petite Enfance.

ASSOCIATION ADMR DE SAIGNES
8 PLACE DE LA POSTE
15240 SAIGNES
Tél : 04 71 40 65 21
admr.saignes@admr15.org

Accueil physique et téléphonique
Le lundi de 9h à 12h30 / 13h30 à 17h30
Le mardi de 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h
Le mercredi de 8h30 à 12h30
Le jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30

Fede15.admr.org

Préservez notre système
d'assainissement

HALTE AUX MAUVAIS GESTES !

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Ayez le bon réflexe ,

**JE NE METS PAS DANS LES TOILETTES,
SIPHONS DE GARAGE ou ÉVIERS :**

- les lingettes de tous types et serviettes jetables, en papier ou textile, même celles qui portent la mention « biodégradables » (leur séjour dans les réseaux est trop court pour qu'elles aient le temps de se dégrader !)
- les serpillières, franges, collants, etc.
- les protections féminines (tampons, applicateurs, emballage, serviettes hygiéniques, etc.)
- les préservatifs, cotons tiges, couches pour bébés
- huiles de vidanges, solvants, fonds de peinture, acides et produits chimiques
- produits phytosanitaires de jardin et notamment les désherbants



**Je les mets dans
MA POUCELLE**

hygiène, beauté, ménage,
soins

OU

**Je les apporte en
DÉCHETTERIE**

huile de vidange,
produits chimiques et
phytosanitaires, peintures



Pourquoi ?

Ils s'agglutinent, dans le réseau des eaux usées, et peuvent **obturer les canalisations**, impliquer des **remontées d'odeur** et bien d'autres désagréments tant **chez l'utilisateur** (coût de débouchage élevé) que **sur les réseaux d'assainissement et les stations de dépollutions**.

Enfin, ces produits vont engendrer des COÛTS SUPPLÉMENTAIRES d'exploitation qui seront un jour ou l'autre répercutés sur la facture de chaque abonné.

Une canalisation bouchée est aussi la cause de **POLLUTION DES MILIEUX NATURELS (débordements d'eaux usées non traitées)**.



Intervention de débouchage ⚠ coût élevé !

Notre beau patrimoine naturel : Nos volcans Auvergnats.

Monts du Cantal, Cézallier, Monts Dore, Monts Dômes.

Ils ne sont pas réveillés, des déçus !?

Intéressons nous et essayons de mieux connaître le colossal volcan du Cantal.

2 fois plus grand que l'Etna, ce stratovolcan est le plus grand d'Europe : 70 km de diamètre, 2700 km². Aujourd'hui considéré comme 'éteint' il n'est peut-être que 'endormi'. Sa trame géologique n'est pas complètement reconstituée. L'explosion du Mont Saint Helens aux USA remet en question les dernières hypothèses.



Route des crêtes de Salers au col de Neronne

Son passé tumultueux est fait de successions d'éruptions peu intenses, d'entractes, de destructions cataclysmiques, d'éboulements colossaux, de reconstructions explosives, effusives, d'empilages, d'érosions glacières pour finir.



Vallée de Cheylade

Cette gigantesque pièce montée peut se découper en quatre actes.

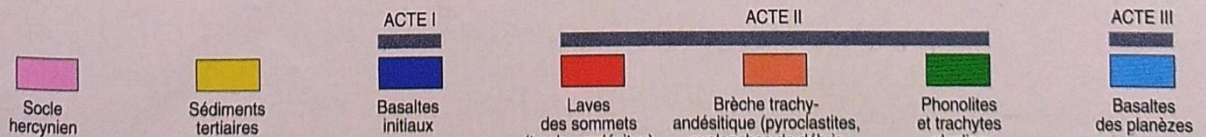
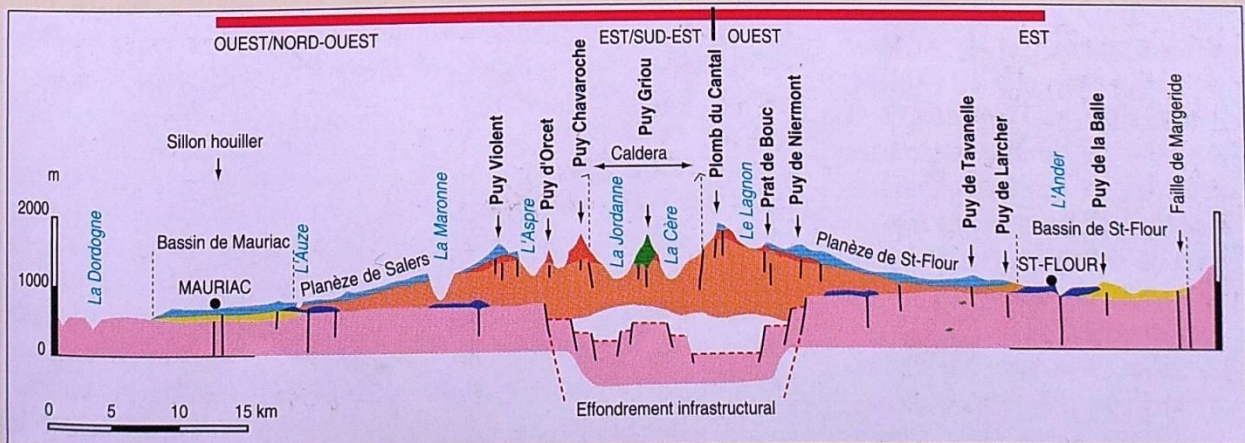
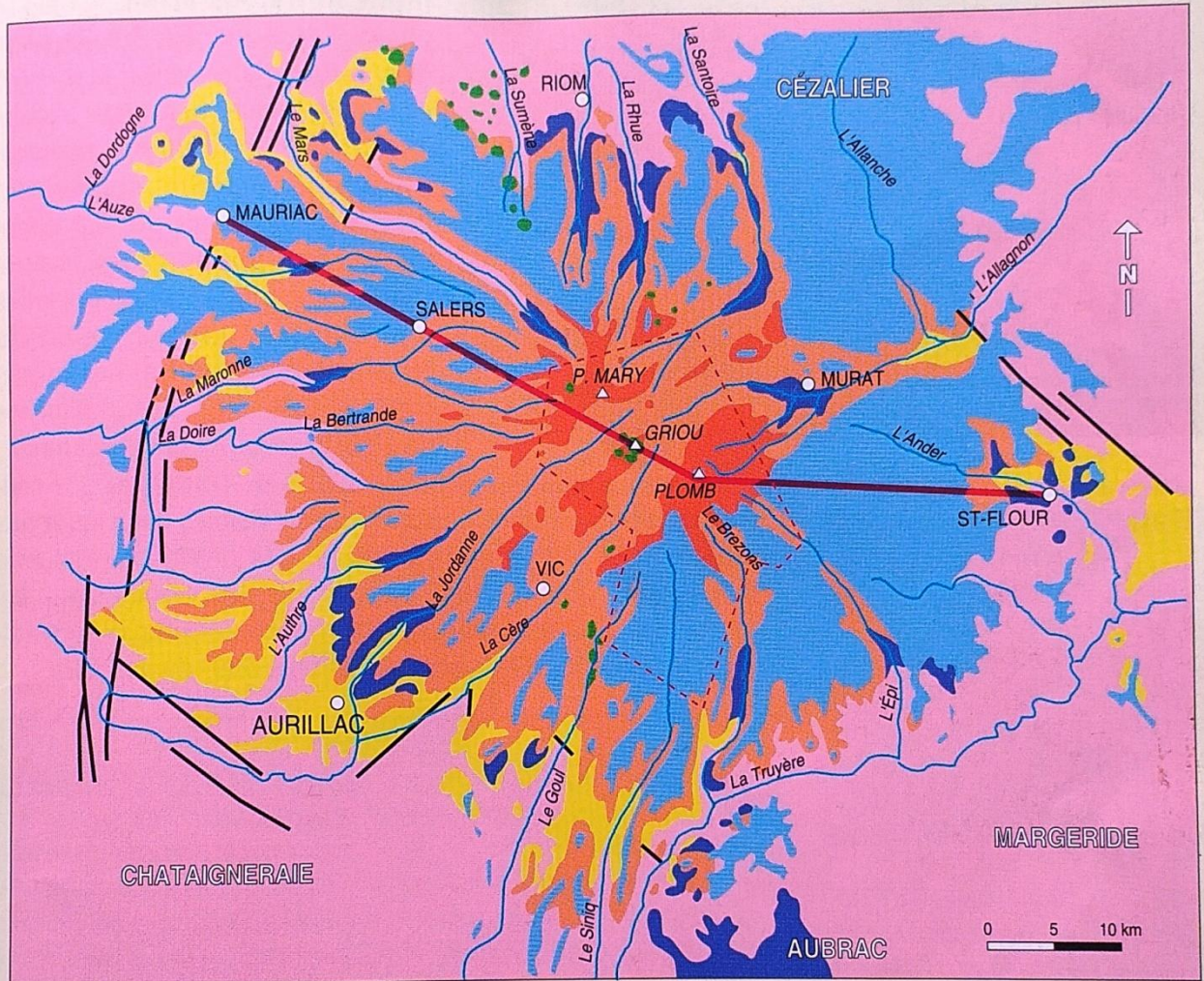
ACTE 1 : les éruptions initiales entre 11 et 9 Ma (millions d'années).

Il ne reste pas grand-chose de cette période. Sur le socle de l'ancien massif hercynien viennent se déposer les coulées de basaltes de nombreux volcans de type strombolien. Quelques restes de formations anciennes ont été localisés sur la périphérie du massif.

ACTE 2 : Le stratovolcan proprement dit de 9 à 6,5 Ma.

L'activité du volcan dans cette période est très intense. De grandes chambres magmatiques très chaudes se mettent en place. Des laves de type trachy-andésite (voir rhyolites et phonolites) très visqueuses s'accumulent pour former un édifice immense mais instable. Puis deux phénomènes vont complètement modifier l'aspect du volcan. Des éboulements avalancheux très importants avec des méga-blocs dévalent les pentes sur plusieurs km. Un effondrement de la nappe magmatique complète la destruction d'un édifice qui culminait à plus de 3000 mètres. Cet effondrement a créé une 'caldeira' vaste dépression circulaire que l'on devine toujours aujourd'hui, son centre étant le Puy Griou.

CARTE GÉOLOGIQUE ET COUPE TRANSVERSALE DU CANTAL



ACTE 3 : les planèzes entre 6 et 2 Ma.

Des bouches éruptives périphériques émettent des laves sous forme de coulée de type strombolien qui construisent de vastes plateaux basaltiques : les planèzes, planèze de St Flour bien sûr mais aussi de Salers, Trizac...

ACTE 4 : l'érosion glacière

Si les effondrements cataclysmiques ont dessiné le massif d'aujourd'hui, les glaciers au quaternaire ont également transformé les paysages. Ces glaciers ont façonné les vallées en U, nettoyant et érodant

complètement les parties entre les coulées de lave très dures, ils sont à l'origine des inversions de reliefs. Les parties en élévation aujourd'hui, ces belles falaises basaltiques : les coulées de lave, étaient auparavant en creux là où elles 'coulaient' !

Aujourd'hui : merci Vulcain.

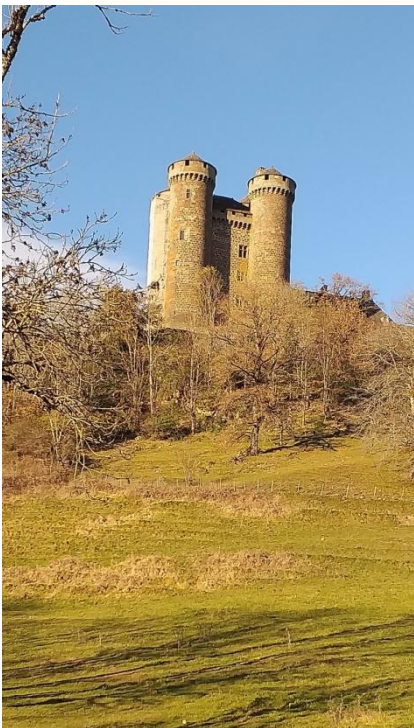
Ce passé tumultueux nous offre des paysages somptueux.

Au centre, des sommets très typés : Puy Mary 1787m, Puy Griou 1690 m, Puy Violent, Plomb du Cantal 1855 m point culminant du massif, et tant d'autres.



Puy Mary

De ces sommets dévalent en étoile des dizaines de rivières dans des vallées en auge couronnées de belles falaises : Mandailles/Jordanne, Maronne, Alagnon, Cheylade, Falgoux/Mars, etc.



Anjony



Vallée du Mars

Aux richesses naturelles s'ajoutent les richesses architecturales, des villes médiévales, de très nombreuses églises romanes (l'Auvergne est la première région de France), des barrages nombreux, des châteaux médiévaux

Ce pays est magnifique, dites-le, défendez le.

Roger Villien

*vallée de Cheylade
et Puy Mary*



Notre beau patrimoine naturel : les grands oiseaux.



La buse variable

Parmi les grands oiseaux qui peuplent notre territoire, deux espèces de rapaces sont particulièrement abondantes : la buse variable et le milan royal.

La **buse variable** est omniprésente dans nos champs et nos prairies. Comme son nom l'indique, ses couleurs sont très variables : généralement brun foncé avec le dessous tacheté de blanc, mais les nuances sont infinies entre le blanc, le noir et une infinité de marron. Elle se nourrit principalement de rongeurs, insectes et petits oiseaux. C'est un oiseau relativement massif avec des ailes larges ; sa queue est arrondie.

Le **milan royal** se distingue par sa queue échancrée. Son plumage est élégant avec une grande variation de noir, de brun, de roux et de blanc.

Il est plus élancé que la buse variable, ses ailes sont assez peu larges. Pesant environ 1kg, son envergure se situe entre 1,50 et 1,90 mètre. C'est un charognard qui se nourrit de cadavres de petits animaux, de rongeurs, de reptiles ou de petits oiseaux. Il n'hésite pas à dérober des proies à d'autres rapaces. Tout comme la buse, la femelle est plus lourde que le mâle.



Le milan royal



Nombreuses autres espèces de rapaces traversent notre campagne : faucon pèlerin, faucon crécerelle, épervier, chouette, hibou, effraie, **chevêche** ...

Chevêche d'Athéna

Le **héron cendré** est une espèce d'oiseaux échassiers. Dès l'automne, on peut souvent apercevoir sa silhouette élancée dans les prés bordant les rivières, notamment le long de la Sumène.

D'une grande élégance, il est doté d'une patience remarquable. Son plumage est à dominante grise.

Il se nourrit le plus souvent de poissons, mais aussi de batraciens, de reptiles, de crustacés et de petits mammifères.



« Un jour, sur ses longs pieds, allait je ne sais où, **le héron** au long bec emmanché d'un long cou » Jean de La Fontaine

Parmi les autres espèces d'échassiers, on remarque quelquefois diverses espèces d'aigrettes.



Corneille noire Très souvent confondue avec le corbeau freux, la **corneille noire** est la plus courante des corvidés. Comme le corbeau, la corneille noire est un passereau. Son plumage entièrement noir est brillant. Son bec est effilé et sa queue est de forme carrée.

Elle se nourrit d'insectes et de leurs larves, de charognes, de petits mammifères, de graines ou de fruits. Dotée d'une grande intelligence et d'une remarquable adaptabilité, elle peut toutefois être très agressive. Il n'est pas rare de les voir s'attaquer à des rapaces.

Michel Escudier

La Piste Verte

"Green Trail"



À proximité de la Piste Verte
Fiches en vente : 0.50 € l'unité

Randonnées vélo :

- VT7** Sur la route des Templiers - 16 km - 2h15 - Dénivelé 330 m - Départ : gare de Lagnac - Balisage rouge - Difficulté : difficile - Page 22
- VT8** La voie des sagnes - 14,5 km - 1h45 - Dénivelé 220 m - Départ : Pôle location vélos à Ydes - Balisage bleu - Difficulté : facile - Page 23
- VT10** Sur les pas des mineurs - 11 km - 1h10 - Dénivelé 110 m - Départ : Pôle location vélos à Ydes - Balisage bleu - Difficulté : facile - Page 25

Tracés GPX et PDF en téléchargement sur www.tourisme-sumene-artense.com



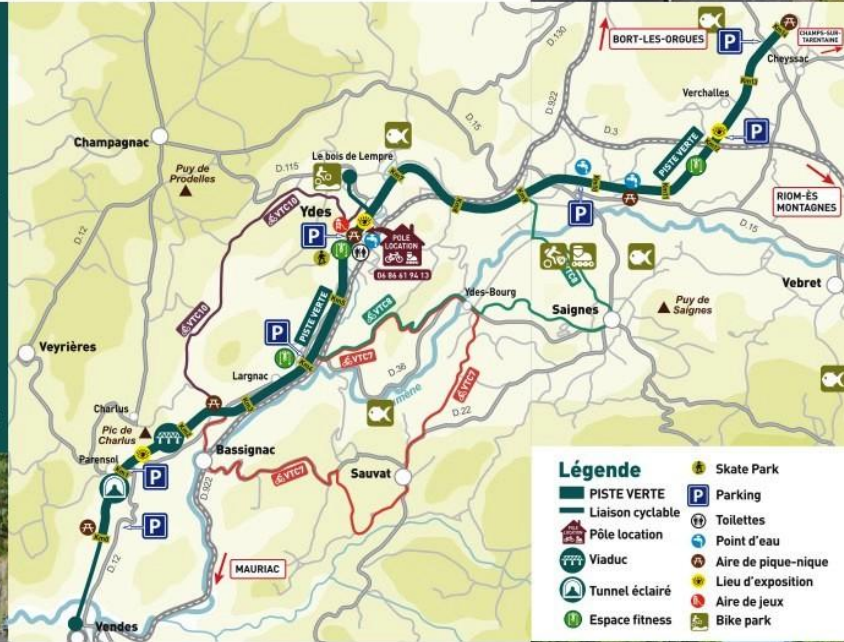
La Piste des Arts

« Gratter l'obscurité » par Nicolas Savoye
De ce territoire, Nicolas SAVOYE a voulu à travers le dessin faire ressortir les traces de son passé minier, si présent le long de la voie verte. Il a imaginé, une aventure, un récit bouleversant de poésie et d'imaginaire que chacun peut s'approprier à sa manière. Son travail se regarde, s'observe, se contemple et laisse à chacun de nous la liberté de penser, d'imaginer. Alors laissez-vous surprendre et partez au fil des aventures de ces personnages, mémoire d'un passé pas si lointain.
La découverte de cette exposition vous emmènera vers 3 « sites » :
Parensol - Ydes - à proximité du Pôle Location
8 rue de la gare - Verchalles

Renseignements :
Communauté de communes Sumène-Artense
04 71 78 72 55 - edeegas@sumene-artense.com
Téléchargez le livret-jeu sur :
www.tourisme-sumene-artense.com

*From this territory, Nicolas Savoye wanted through the drawing to bring out the traces of this mining past, so present along the greenway. He imagined an adventure, a moving tale of poetry and imagination that everyone can appropriate in their own way. History can be seen, observed, contemplated and leave each of us the freedom to think, to imagine.
Download the visit guide on www.tourisme-sumene-artense.com*

- Recharge VAE :**
→ au Pôle Location de Vélos à Ydes et à l'Office de Tourisme de Champs sur Tarentaine (aux heures d'ouverture)
→ sur le site de VAL et à la Base Nautique de Lastiouilles
7/7 24/24.
- Socle de réparation de vélo et de gonflage**
au Pôle location de Vélos à Ydes et place de l'Église à Champs sur Tarentaine / Marchal. Disponible 7/7 et 24/24.
- VAE recharge :**
→ at the bicycle rental pole in Ydes and at the Champs sur Tarentaine Tourist Office during opening hours,
→ at VAL and the Lastiouilles Nautic-Base 7/7 24/24.
- Bike repair base :**
At the bike rental center in Ydes and church square in Champs sur Tarentaine 7/7 24/24.



- Légende**
- PISTE VERTE
 - Liaison cyclable
 - Pôle location
 - Viaduc
 - Tunnel éclairé
 - Espace fitness
 - Skate Park
 - Parking
 - Toilettes
 - Point d'eau
 - Aire de pique-nique
 - Lieu d'exposition
 - Aire de jeux
 - Bike park

Voie cyclable de 14 km qui relie Cheyssac (commune de Vebret) à Parensol (commune de Bassignac) en passant par Ydes. Très bien sécurisée, elle permet de se balader avec ses enfants. Le cheminement est libre, le départ peut se faire de n'importe où, dans le sens que l'on veut. La piste verte se transforme en piste cyclable à la sortie du tunnel pour arriver au village de Vendes et pour aller au Bike Park du Bois de Lempire.

14-km cycling lane going from Cheyssac (town of Vebret) to Parensol (town of Bassignac) and going through Ydes.

8 rue de la gare, 15210 YDES
Tél : 06 86 61 94 13
E-mail : info@tourisme-sumene-artense.com
Site web : www.lapistevertcantal.com



Ouverture durant les vacances scolaires de pâques à Toussaint et les ponts de mai.



JEUX

SUDOKU : proposé par Claude Bonnot de Champassis. (Solution dans le prochain bulletin)

Grille 51									Solution de la grille sudoku 50								
									6	9	3	7	4	8	5	2	1
									8	1	7	9	5	2	3	6	4
									5	2	4	6	1	3	9	8	7
									1	3	6	8	9	7	2	4	5
									2	7	8	4	3	5	1	9	6
									9	4	5	1	2	6	8	7	3
									3	5	9	2	6	4	7	1	8
									7	6	1	5	8	9	4	3	2
									4	8	2	3	7	1	6	5	9

JEUX

Mots croisés grille n° 51 (de D. Letemplier). **Solution dans le prochain bulletin**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A											
B											
C											
D											
E											
F											
G											
H											
I											
J											

Horizontal :

- A – Bas ou Haut, c’est le village le plus méridional de Vebret – Ce hameau a le nom d’un canal (Le).
- B – cité sumérienne – Perte de mémoire.
- C – Ampères, volts et watts – Dangereux quand il est d’arrêt.
- D – Dans l’air ou dans l’eau – Ami chinois de Tintin.
- E – Symbole chimique – Compétition.
- F – Entrée de salade – Magic pour Jérôme Savary.
- G – Avant de sauter – classe des petits – Interjection répétée pour rire.
- H – revint – sable à jeter.
- I – Méritante.
- J – Superlatif – Travailler sur table.

Vertical :

- 1 – Entre Montplaisir et La Ribeyre.
- 2 – Nettoyé ou fatigué – Appliqué au mur.
- 3 – Patrie de Tell – Autre nom du sénevé.
- 4 – montres populaires.
- 5 – Période des glaces – Au milieu de la carrée.
- 6 – jouer notes détachées.
- 7 – musical, il a aidé à l’essor de la 6 – souvent en haut d’un colis.
- 8 – Lieu de stockage pour alimenter un cantou – Battu par Grant.
- 9 – Outil pour aérer une allée arborée.
- 10 – Affaiblisse.
- 11 – Tissus de maison ou de toilette – Moyen de transport régional.

Solution Mots croisés grille n°50

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A	C	H	A	P	E	L	I	E	R	E	S
B	O	I	S	E	L	I	E	R	E		E
C	R	E	S	U	M	E	S		D	U	C
D	D	R	O	L	E	S		U	Y	E	R
E	I		C		R	S	I		N		E
F	A	M	I	E		E	R	R	A	N	T
G	L		A	T			R	U	M	B	A
H	I	N	T	A	C	T	E		I	C	I
I	T	R	I	L	O	B	E	E	S		R
J	E	F	F	E	U	I	L	L	A	G	E

Balade familiale sur les 3 communes : Vebret Antignac La Monselie .

Sur des sentiers faciles, ce circuit nous fait découvrir des beaux paysages, des villages en retrait, de belles réalisations architecturales, savoir faire des ouvriers d'autrefois.

Départ soit du parking de notre belle église romane, soit du parking du **four municipal** joliment restauré. Prendre quelques minutes pour faire le tour de la place fleurie de la forge avec la salle polyvalente et la mairie.



Le four de Vebret

Prendre la route en direction de La Monselie sur environ 700 mètres.

1 Prendre le sentier sur la droite (c'est le premier rencontré). Traverser le village de La Valette (Commune de Antignac).

2 Prendre la large piste montante jusqu'au croisement de la route.



3 Option : prendre à droite pour aller à **Prunet Bas** (Vebret).

4 Agréable point de vue et beau four. Pour les plus courageux monter à Prunet Haut.

Retour au point 3.



5 Dans **Pouzadou** (commune de La Monselie), ne manquez pas l'intérieur du **four** et un peu plus loin le **puits**.

6 Prendre à droite et poursuivre sur la route jusqu'au croisement de la D15.

7 Descendre sur la route environ 400 m.



8 Prendre à droite la route vers **Pradaget**. A partir d'ici, nous suivons le PR16, balisage bleu.

9 Attention, immédiatement après la première maison prendre à gauche.

Remarquez à droite un remarquable **puits couvert**.

10 100 m plus bas faufilez-vous le long du four restauré puis prenez le 2ème sentier sur la droite. Très belle et agréable montée vers Chazelles. Un peu de route avant de retrouver la piste descendante.



Suivez le balisage bleu pour retrouver la route à Antignac.

11 Prendre la petite route à Gauche, au lacet prendre le sentier tout droit.

12 Prendre la route à gauche vers le Vignon. Remarquez le four à pain et la meule. Poursuivre sur un superbe chemin bordé de murets jusqu'au pied de la **chapelle du Roc Vignonet**.

13 Faites l'effort d'y monter (10 min max).

Cette remarquable chapelle, avec un chevet constitué d'une abside et deux absidioles, est enchâssée dans un enclos parsemé de pierres tombales. C'est un bel exemple d'architecture romane auvergnate. Très beau point de vue.



14 Rejoindre la route et descendre à Vebret.

En remontant à La Valette et en reprenant le sentier entre 2 et 1 vous éviterez un peu de route.

Remarques :

En sens inverse les montées de ce circuit sont ombragées, et les options se présentent en fin de parcours, mais vous ne bénéficierez pas du balisage bleu du PR16.

Un départ de Antignac, au niveau du point 11, permet d'éviter l'aller/retour sur la D15 coté Vebret, il raccourcit aussi la longueur du circuit de 1,5 km.

Avec toutes les options compter environ 10 km, au plus court 7 km.

Bonne balade.

Roger Villien

